

# Rural Infos

La lettre d'informations des maires ruraux adhérents de Saône-et-Loire

Une association du réseau des Maires ruraux de France



**Rural-Infos du 11 janvier 2021 - N°26**  
**Lettre d'information hebdomadaire aux adhérents**

## **36 000 Communes**

Pour bien commencer l'année, le journal des Maires Ruraux est paru.

À la Une : Une brèche pour réformer la DGF ?

Dossier : Les cantines à la table de la relance

Santé : les chiffres urbain/rural de l'espérance de vie

Et vos rubriques habituelles au cœur de l'actualité des communes rurales et du réseau de l'AMRF

## **Edito de Michel Fournier**

« Si cela fait plus de 30 ans que notre DGF est confinée, des solutions restent possibles [...] ce ne sont pas quelques « embûches » qui freineront l'enthousiasme et la détermination des Ruraux pour l'année à venir » Michel Fournier, président de l'AMRF.

Pour lire cet édito, cliquez ici : <https://www.amrf.fr/2018/07/06/edito-de-michel-fournier-president-de-lamrf/>

---

## **Attractivité des territoires ruraux**

### **Agenda rural**

Il est enfin présenté au préfet de votre département grâce à la circulaire ci-après...

Pour lire la circulaire, cliquez ici : <https://bit.ly/2XmAwkB>

---

## Commission départementale de présence postale territoriale CDPPT 71

Le 25 novembre dernier, Marc LABULLE, l'un des Vice-Présidents de l'UMCR71, qui est aussi maire de Cheilly les Maranges, a été élu Président de cette instance de concertation locale entre la Poste et les élus.

Pour mémoire, la CDPPT est composée de 8 élus territoriaux (*4 représentants des communes, 2 représentants du Conseil Régional et 2 représentants du Conseil Départemental*), auxquels s'ajoutent *1 représentant de l'Etat et 1 représentant de la Poste*). Sa mission consiste à veiller à la bonne application des dispositions du contrat de présence postale territoriale et à gérer la dotation allouée au titre du fonds de péréquation. Enfin, elle veille à la cohérence de l'offre postale dans le département et examine les demandes des maires relatives à l'évolution de la présence postale.

Il faut retenir que le fonds de péréquation géré par la CDPPT (*500 000€ en 2020*), permet par exemple de contribuer à la modernisation de l'accueil des usagers dans des points de contacts comme les Agence Postale communale ou encore d'engager des actions en faveur de l'accessibilité au numérique.

La présence postale dans la Saône et Loire au 30 septembre 2020 :

233 points de contacts

- 78 bureaux de Poste (*dont 8 bureaux Facteur Guichetier et 2 Maisons de services au Public*)
- 106 Agence Postales Communales
- 49 Relais Poste Commerçants

En conclusion, il est important pour les Maires ruraux de participer aux décisions qui permettent de maintenir un maillage de présence postale favorable aux habitants du département de Saône et Loire, en portant un regard particulier sur les zones rurales.

---

## Rénovation énergétique 71 - Tramayes Énergie renouvelable

La preuve par l'exemple avec la commune de Tramayes qui présente un projet de rénovation d'une gendarmerie.

Pour en savoir plus sur le projet, cliquez ici : <https://vimeo.com/480186216>

Tramayes, lauréate du prix « Ma ville, mon artisan 2020 » :  
<https://www.facebook.com/CMAFrance/videos/2540700689561504/>

Et pour en savoir plus, un échange organisé le vendredi 15 janvier de 11h30 à 12h30 avec le lien suivant :  
<https://us02web.zoom.us/j/85756490192?pwd=ajlhekpkcVBGTTIIZzBFb2s1UEFEEdz09>

## Plan de relance

## Un webinaire pour tout comprendre

Aide-territoires organise un webinaire le jeudi 21 janvier 2021 de 14h30 à 16h pour décrypter le Plan de relance ; découvrir l'ensemble des acteurs impliqués et participer à une démonstration de la recherche d'aides sur Aides-territoires et sur un guichet local de la Relance.

Pour vous inscrire, cliquez ici : <https://www.idealco.fr/invitation>

---

## **Aides-territoires** **Aides publiques pour les collectivités**

Une plateforme pour trouver des aides publiques pour financer et accompagner les projets locaux de votre territoire.

Pour en savoir plus, cliquez ici : <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/>

---

## **Formation** **Élus locaux**

Le gouvernement va prochainement prendre une ordonnance pour réviser l'organisation de la formation des élus sur la base d'un rapport complet, à retrouver ici : <https://bit.ly/3hPAr2l>